



UNIVERSITE MCGILL, DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES

COLLOQUE – 25-26 OCTOBRE 2018

« **Ce que la traduction fait au roman : le rôle des textes traduits dans l'évolution du genre romanesque francophone (XIX^e-XXI^e siècles)** »

Conférenciers invités confirmés : Rainier Grutman (Université d'Ottawa) et Sherry Simon (Université Concordia).

Ce colloque partira de l'hypothèse que la traduction modifie le champ littéraire d'accueil et constitue une force transformatrice qui contribue à façonner en profondeur l'histoire littéraire. Toute histoire littéraire nationale, par conséquent, serait incomplète si on ne prenait en compte la place que les textes traduits y occupent, ainsi que les processus qui ont accompagné leur importation et leur réception.

À partir de ces prémisses, on s'intéressera à l'impact, passé et actuel (du XIX^e siècle à nos jours), des romans traduits vers le français sur l'évolution du genre romanesque francophone, notamment au niveau des politiques éditoriales, de la constitution de nouveaux canons littéraires, du regard que les écrivains portent sur le roman et de l'écriture-même des œuvres romanesques.

Nous nous intéresserons aussi bien aux études portant sur le rapport individuel entre un écrivain et une œuvre traduite, qu'aux approches adoptant une visée plus large. On pense alors à l'impact de traductions qui constitueraient en elles-mêmes un corpus spécifique, avec par exemple la vague de littérature américaine traduite qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, ou la vague de traductions pour la jeunesse au XIX^e siècle qui a aidé à la constitution de littératures d'enfance et de jeunesse nationales en Europe (les œuvres pour la jeunesse traduites continuent par ailleurs d'influencer le développement de littératures pour la jeunesse nationales au sein des pays émergents).

Les études des traductions qui ont fait date dans l'histoire littéraire francophone seront les bienvenues autant que les exemples d'échecs, de projets de traduction abandonnés, qui pourront également fournir des informations sur les normes génériques et institutionnelles en vigueur à une époque donnée.

Pour permettre une discussion aussi riche et exhaustive que possible, **trois axes de réflexion** sont envisagés :

- un axe **institutionnel** : aborder cette thématique du point de vue des institutions littéraires, des politiques éditoriales et des politiques des prix littéraires ;
- un axe **poétique** : l'impact des textes traduits sur l'écriture et la production romanesque des écrivains francophones (style/poétique, thématiques, références culturelles/intertextuelles) ;
- un axe portant sur le **canon et les panthéons littéraires**, explorant la tension entre canon national (lié à l'axe institutionnel) et bibliothèques personnelles des écrivains, qui peuvent différer du canon national, voire s'y opposer.

Les propositions de communication (20 minutes) de 300 mots maximum, en français, devront être accompagnées d'une courte note biographique et sont à envoyer d'ici le **30 mars 2018** aux deux adresses suivantes :

Cecilia Benaglia – cecilia.benaglia@mail.mcgill.ca

Audrey Coussy – audrey.coussy@mcgill.ca

Comité scientifique : Cecilia Benaglia (Université McGill), Audrey Coussy (Université McGill), Isabelle Daunais (Université McGill), Gillian Lane-Mercier (Université McGill)